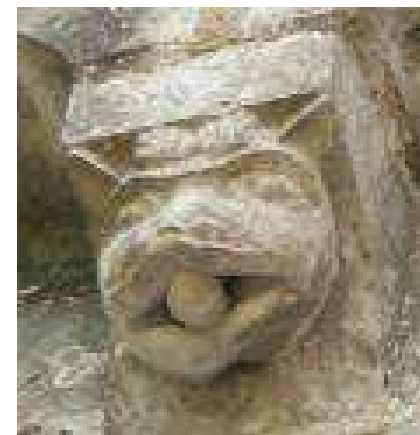




Journée des correspondants en hygiène  
Région Poitou Charentes  
17 novembre 2008  
Chantal LEGER

# Le tri des déchets dans les établissements de santé

Nouaillé Maupertuis





# Les Déchets d'activité de soins DAS

Ce sont les déchets issus des activités de diagnostic, de suivi, et de traitement préventif, curatif ou palliatif dans le domaine de la médecine humaine ou vétérinaire



# SOMMAIRE



- Pourquoi trier les déchets en établissement de santé?
- Les différents types de déchets d'activité de soins
- De quels contenants disposons-nous ?
- Comment favoriser le tri adapté ?
- Exemple de fiche technique de tri des déchets en établissement de santé

# Pourquoi trier les déchets en ES

- Pour limiter les risques :
  - infectieux,
  - chimiques et toxiques,
  - radioactifs, mécaniques (AES)
- Pour répondre à la réglementation
- Pour protéger :
  - les professionnels de soins,
  - les malades,
  - les personnes en charge de l'élimination des déchets,
  - l'environnement
- Pour une raison économique :
  - Le traitement des DASRI coûte en moyenne 6 à 8 fois plus cher à éliminer que les OM
  - Si tri correct, dans un CH => 20% DASRI et 80 % DM (*SOINS SANTE février 2007 B. BANGA*)



# Les principaux types de DAS

- **Déchets ménagers (DM)**
- **Déchets d'activité de soins à risque infectieux (DASRI)**  
Y compris les pièces déchets anatomiques
- **Les pièces anatomiques**
- **Les médicaments anticancéreux**
- **Les déchets à risque chimique et toxique (piles....)**
- **Les déchets à risque radioactif** (non abordés)

# Les emballages des DASRI

Ils doivent être conformes à l'arrêté du 24 novembre 2003

Arrêté du 24 novembre 2003 relatif aux emballages des déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés et des pièces anatomiques d'origine humaine

- Sac en plastique jaune homologué NFX 30501 →

- DASRI mous et solides non perforants



- Carton avec sac jaune intérieur →

- DASRI solides



- Collecteur OPCT Homologués NFX 30500



- Objets piquants coupants tranchants et perforants

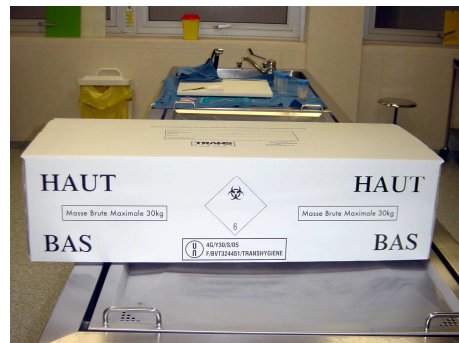
# Autres emballages

- Fûts et conteneurs plastique →  
Homologués NFX 30500



- Déchets perforants, liquides, cytostatiques

- Emballages rigides étanches compatibles avec la crémation →



- Pièces anatomiques



# Favoriser le tri

- **Par des systèmes permettant le tri à la source**



- **Par des formations sur le tri des déchets**
  - **fiche technique de tri affichée au niveau des lieux de tri**
- **Par des évaluations des connaissances ou des pratiques professionnelles de tri**

# **Fiches techniques de tri**

*Exemples*

# Que déposer dans les déchets ménagers ?

- Essuie-mains jetables
- Protections papier, non souillées, des tables d'examens
- Gants et tenues de protection, non souillés
- Emballages papier, plastique, bidons vides, bombes aérosol
- Déchets hôteliers et de ménage (sortant des chambres des patients « standard »)
- Déchets administratifs

# Que déposer dans les déchets ménagers ?

- **Changes complets adultes et enfants**  
(sauf si les patients nécessitent des précautions complémentaires)
- **Les protections féminines** (mêmes réserves que précédemment)
- **Les poches de colostomie** (idem)
- **Plâtres** (sauf si souillés par du sang du pus...)

# déchets ménagers

## Remarque :

- Le tri du verre
- Le tri des cartons (mis à plat)
- Le tri des bouteilles plastique
- ...

sont fonction de la politique communale en matière de tri des déchets.

Que déposer dans les DASRI ?

# Conteneurs à Objets Piquants Coupants Tranchants

**Tous les objets piquants, coupants, tranchants  
dont les ampoules de médicaments**

- Aiguilles (IM, IV, S/C, prélèvements, de glycémie capillaire, PL ...)
- Epicrâniennes
- Trocards
- Mandrins
- Pincés à biopsie
- Lames de bistouri et de rasoirs
- Bistouris
- Rasoirs à usage unique
- Lames des tondeuses
- Seringues et aiguilles sertie : Lovenox, vaccins...
- Ampoules vides



# Cartons ou poches jaunes

*Tout dispositif ou récipient :*

- souillé par du sang, du pus, crachats, liquide gastrique, liquide pleural, liquide céphalo-rachidien...*
- pouvant avoir un effet psycho-émotionnel sur la population* (sondes, canules, seringues, drain, tubulure de perfusion... même non souillés)
  - Seringues (y compris non souillées)
  - Tout cathéter
  - Poches et tubulures de transfusion et de perfusion
  - Circuits extra-corporels et reins artificiels
  - Masques et appareils de protection respiratoire

# Cartons ou poches jaunes

- Matériel à usage unique souillé
- Poches à urines ou de dialyse péritonéale (vidées)
- Crachoirs, sondes et poches d'aspirations (pleines)  
sondes d'intubation, canules de Guédel jetables
- Masques aérosol ou de ventilation à usage unique
- Matériel d'oxygénothérapie à usage unique
- Les sets à pansement
- Pansements et compresses souillés
- Matériel de protection souillé (gants, tabliers jetables...)

# Cartons ou poches jaunes

- Placentas
- Déchets anatomiques non reconnaissables
- Flacons de produits sanguins
- Redons et uniredons d'aspiration
- Tout flacon d'analyse contaminés par des liquides biologiques ou des micro-organismes
- Certains déchets de laboratoire (milieux de culture, tubes de prélèvements,...)

# Cartons ou poches jaunes



- **Tout médicament déconditionné**

(Les médicaments conditionnés sont renvoyés à la pharmacie)

- **Les flacons et emballages de médicaments et de perfusion (vides)**

- **Les déchets souillés de médicaments anticancéreux**

(poches, tubulures, compresses, gants...)

( Les restes d'anticancéreux concentrés sont éliminés dans un conteneur spécifique identifié « **Déchets chimiques et toxiques** » ou « **Médicaments cytotoxiques** »)

# Cartons ou poches jaunes

- Plâtres souillés par du sang ou du pus
- Tout déchet sortant d'une chambre d'un patient infecté relevant de précautions complémentaires

y compris les changes complets et les protections périodiques

sauf les reliefs de repas

# Elimination des pièces anatomiques

Les pièces anatomiques sont des parties reconnaissables  
d'êtres humains

Ils sont déposés dans un

**Carton doublés d'une poche jaune hermétique ou conteneur bois  
(reliquaire) de taille adaptée et agréés par le Crématorium de destination**

Entreposées dans une chambre froide (maxi 8 jours)  
ou congelées en attendant transport.

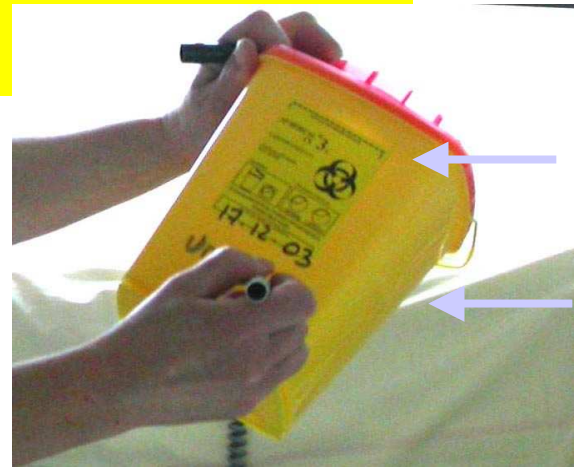
- Transportées par entreprise agréée DASRI
- Bordereau de suivi obligatoire
- Traitées uniquement sur **un crématorium.**



# Arrêté du 6 janvier 2006

modifiant l'arrêté du 24 novembre 2003 relatif aux emballages des déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés et des pièces anatomiques d'origine humaine

**« L'identification du producteur de déchets doit figurer sur chaque emballage ou grand emballage ou grand récipient pour vrac. »**



**Date de mise en service**

**Nom du service utilisateur**

# Déchets spécifiques

# Élimination des restes de médicaments anticancéreux

Circulaire interministérielle du 13 février 2006  
relative à l'élimination des déchets par les traitements anticancéreux

**Médicaments anticancéreux concentrés** = résidus de préparation  
d'administration au patient + médicaments périmés

- Utiliser conteneur étanches et rigides efficacement fermés



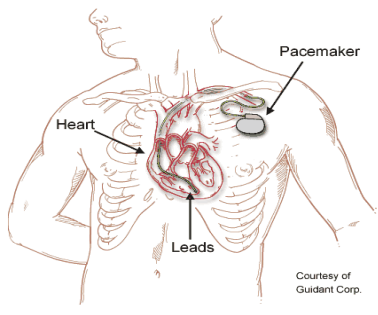
- Identifier les conteneurs « **Déchets chimiques et toxiques** »  
ou « **Médicaments cytotoxiques** »
- Ils doivent être obligatoirement incinérés sans broyage  
préalable
- les entreposer dans un local fermé à clé
- **Ils sont obligatoirement incinérés à 1200°**



# Elimination des piles usagées de tout l'établissement

## **Les piles contiennent du mercure toxique pour l'environnement**

- Les piles usagées sont Collectées par chaque établissement de santé (un conteneur identifié par étage ou par service par exemple)
- Recueillies par l'établissement et entreposés dans le local de stockage central
- Ramassées par la ville
- Prélevés par le département pour être valorisés dans une installation autorisée



# Élimination des pacemakers

**Les personnes décédées ne peuvent pas être enterrées ou incinérées avec un pacemaker**

- ❖ Lors du changement on recueille le pacemaker usagé
- ❖ Lors des décès, le médecin enlève le pacemaker

❖ Le pacemaker est :

- nettoyé et brossé dans un bain du détergent- désinfectant de l'établissement
  - remis au service de cardiologie qui le retourne au fabricant
- Si impossible, il est éliminé avec les piles de l'établissement





# Elimination des radiographies classiques

**Les radiographies contiennent des sels d'argent  
toxiques pour l'environnement**

Ne pas jeter les radios dans les ordures ménagères

Les sels d'argent sont **récupérables** :

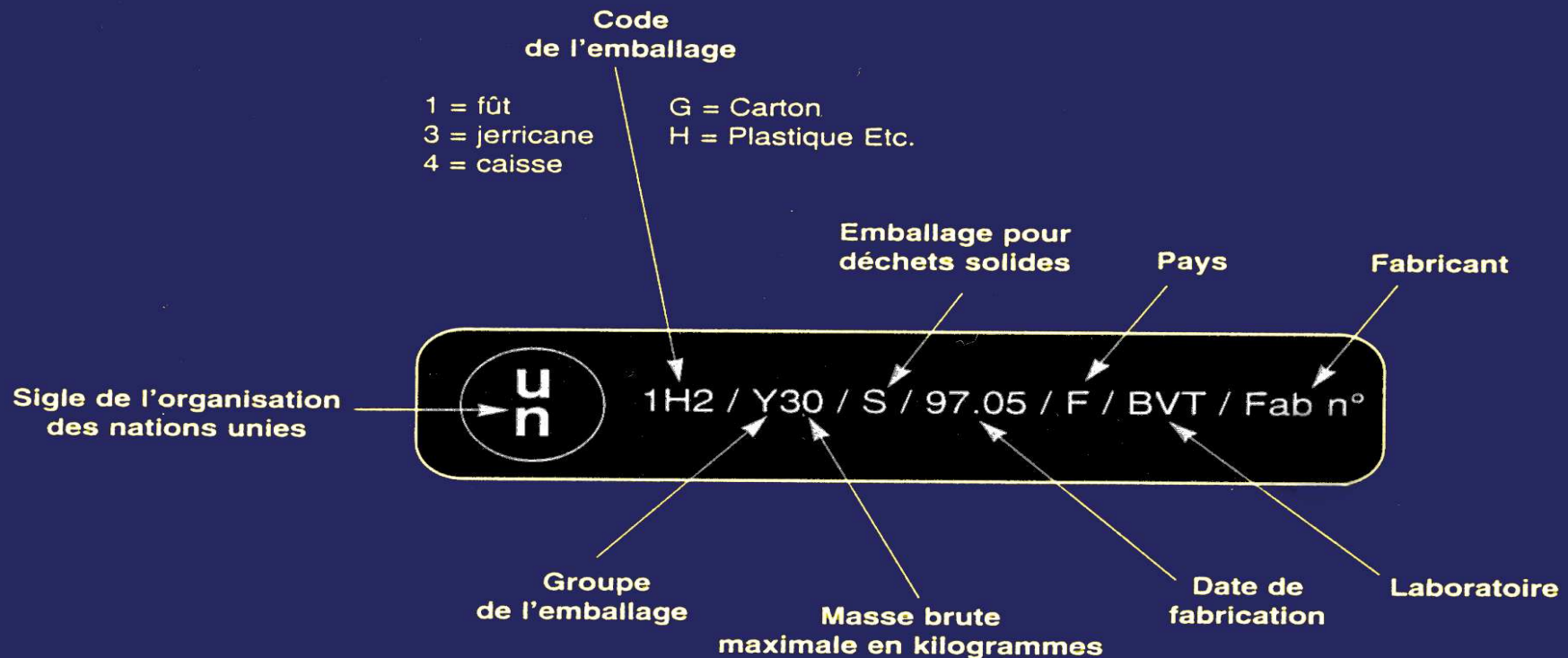
- Ramener toutes les radios dans un centre de radiographie
- Une entreprise les récupère pour en retirer l'argent.

# Le transport

# Conformité des emballages au règlement ADR

European **A**greement concerning the international carriage  
of **D**angerous goods by **R**oad

## Fût plastique à dessus amovible agréé pour 30 kg de déchets solides



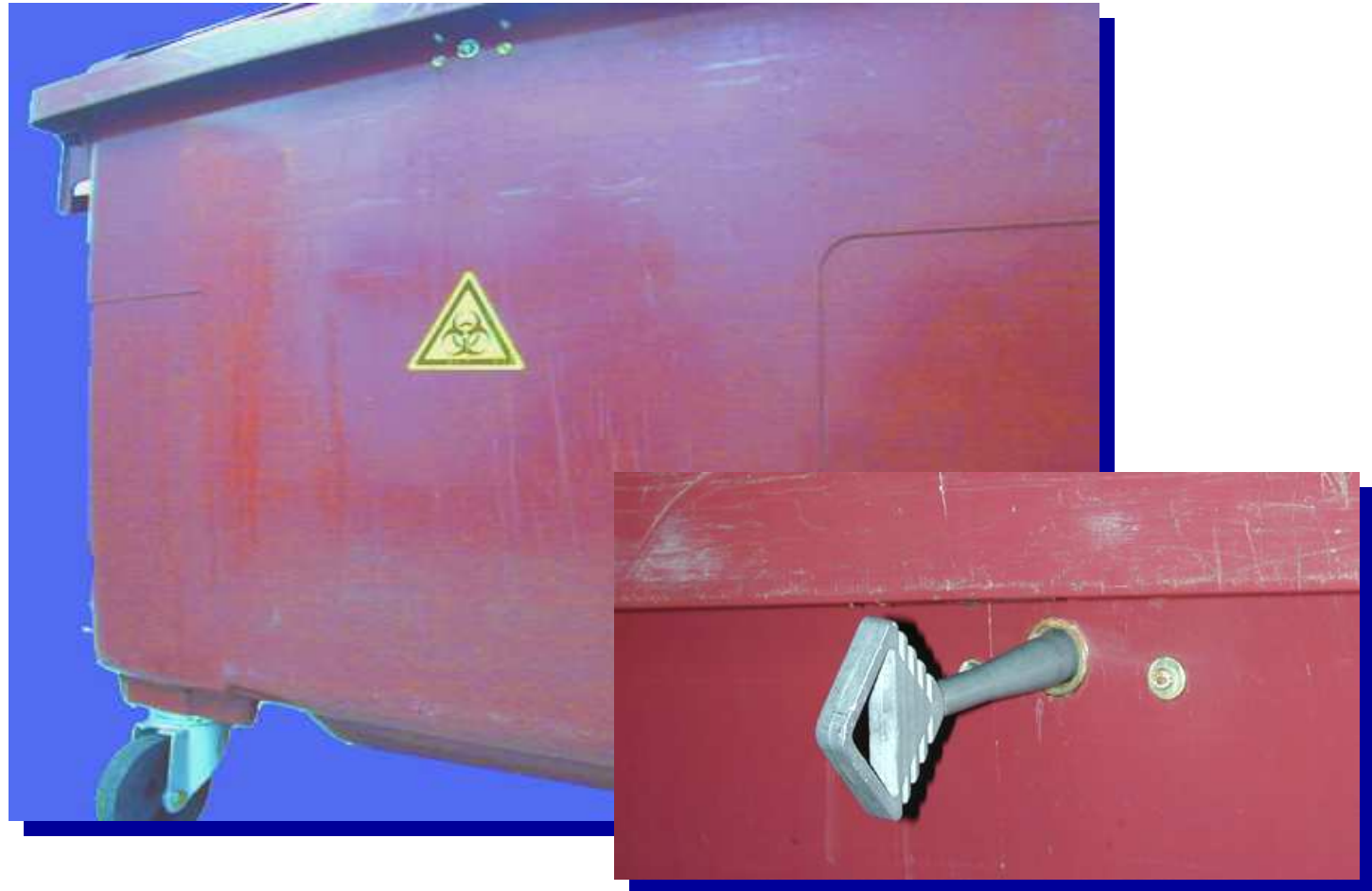
# Certains contenants sont agréés pour la transport par la route



...d'autres ne le sont pas et doivent être  
sur emballés pour être transportés.



# Le Grand Récipient pour VRAC



# Camion de transport de DASRI

